

**DURÉE****1 jour - 7 heures****RYTHME****Dates définies avec le client****PARTICIPANTS****10 personnes maximum****TARIF****700 € en intra****Identification de l'action****Formation :** Gestion des addictions en entreprise**Référence :** PROG-FPADD - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06**Organisme :** 3SAFE Morgan DETOISIEN**NDA :** 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État**SIRET :** 438 408 676 00056

Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14

Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR n°1317 Ministère de l'Environnement

Objectifs pédagogiques

Objectif général : permettre aux participants de comprendre, prévenir et gérer les situations liées aux addictions et aux conduites addictives en milieu professionnel, dans le respect du cadre réglementaire et des responsabilités de chacun. À l'issue de la formation, le participant sera capable de : Définir une addiction, les conduites addictives et les principaux produits ou comportements concernés. Identifier la réglementation applicable, les responsabilités du travailleur et la position de l'entreprise ou de la collectivité. Comprendre les mécanismes d'addiction et repérer les facteurs de risque. Analyser les risques et conséquences sur la santé, la sécurité, l'activité, les relations et l'organisation du travail. Adopter une conduite bienveillante face à un collègue en difficulté, orienter vers les structures spécialisées et alerter selon les procédures internes.

Public visé, prérequis et admission**Public visé :** Toute personne dans l'entreprise.**Prérequis :** Aucun.**Durée, rythme et modalités de déroulement****Durée :** 1 jour - 7 heures**Rythme / période :** Dates définies avec le client.**Participants :** 10 personnes maximum**Format :** 100 % présentiel : 7 h.**Lieu / accès :** Présentiel en intra uniquement.

Location de salle possible (nous contacter).

Délais d'accès : Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.**Contenu et progression pédagogique****Séquence 1 - Cadre réglementaire et responsabilités**

- Code du travail, prévention des addictions et responsabilités de l'employeur et du salarié.
- Règlement intérieur, position de l'entreprise ou de la collectivité et procédures internes.

Séquence 2 - Comprendre les addictions

- Produits psychotropes, conduites addictives, origines, usages et effets.
- Mécanismes d'addiction, facteurs de risque, conséquences professionnelles, relationnelles, organisationnelles, santé et sécurité.

Séquence 3 - Agir face à une situation au travail**Séquence 4 - Substances, comportements à risque et auto-évaluation**

- Repérage d'une situation potentielle, prévention, compréhension et intervention auprès d'un collègue.
- Communication bienveillante, dialogue, conseil, orientation et information du manager ou de l'entreprise selon les circonstances.
- Substances et signes associés : cannabis, PTC/Buddha Blue, protoxyde, MDMA, kétamine, cocaïne, héroïne, crack, amphétamines, LSD, CBD, tabac, alcool.
- Addictions comportementales : écrans, portable au travail, jeux vidéo, réseaux sociaux, jeux d'argent/paris sportifs, alimentation et sucre; tests d'auto-évaluation. Adaptation possible au règlement intérieur, aux procédures internes et au profil du groupe.



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

Moyens techniques : salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

Supports : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

Évaluation des résultats : positionnement initial (+2 jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique. Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Évaluation des acquis et sanction de l'action

Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue. Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

Référent handicap : contact@3safe.fr

Modalités possibles : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

Tarif, financement et modalités administratives

Tarif : 700 € en intra (départements 50 et 14), autres départements : nous contacter. Finançable OPCO.

Modalités de règlement : Selon CGV.

Contacts, réclamations et amélioration continue

Contact administratif et pédagogique :

morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr

Site : <https://3safe.fr>

Réclamations : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

Adresse : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

Indicateurs et informations complémentaires

Taux satisfaction stagiaires 2025 : 94 %. Avis stagiaires 2025 « recommanderiez-vous cette formation » : 100 %. Résultats détaillés visibles sur 3safe.fr.

Informations pratiques permanentes

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

Équipe pédagogique

L'action est animée par un formateur en prévention et préventeur IPRP, chargé de l'animation pédagogique, du suivi des acquis et de l'adaptation des méthodes aux besoins du groupe. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN, mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.